



SURPRISE

OUEST LYONNAIS ARSENIC ET SUBVENTIONS DANS LE SILLAGE DE LEOL

Après la découverte de mercure, de cuivre, de zinc, d'arsenic lors des sondages effectués au pont de la Patelière à Craponne, préalables au passage de la Ligne Express de l'Ouest Lyonnais (LEOL), une autre surprise attendait les investigateurs du projet. Bonne, cette fois-ci. En effet, LEOL vient d'être labellisée par Nathalie Kosciusko-Morizet, le ministre de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement. À ce titre, une subvention de 1 290 000 euros a été allouée au Sytral, dans le cadre des futurs aménagements de la

ligne reliant Gorge-de-Loup à Vaugneray, qui doit emprunter l'ancienne emprise de la voie ferrée, en site propre donc. Alors que ce passage suscite la colère des riverains dont certains seront frappés d'alignement, la subvention légitime le projet, rassure sur le bien-fondé même de la ligne et souligne l'aspect "intérêt collectif". Pour le ministère, LEOL s'inscrit dans la droite ligne du Grenelle de l'Environnement et cette aide vise à inciter la création de modes doux.

Dans le Rhône, une série d'actions a été soutenue par le ministère : l'État financera des extensions de tramway à Grenoble, Lyon et en région genevoise, des lignes de bus à haut niveau de service à Chambéry, Annecy et Lyon. 590 millions d'euros émanant de l'État et de l'Agence de financement des infra-

structures de transport de France financeront 78 projets de transports collectifs en site propre dans 54 agglomérations. Des projets qui ont en commun la réduction de l'impact environnemental et climatique, le désenclavement de certains quartiers, le soutien à l'activité économique, puisque tous les travaux seront engagés dans les deux ans.

L'objectif du Grenelle de l'Environnement prévoit la création en 15 ans de 1 500 km de lignes nouvelles. Près de 1 000 km le seront d'ici la fin de l'année 2013. L'État aura consacré 1,3 milliard d'euros à la mise en service de transports collectifs durables et performants. L'objectif du Grenelle de l'Environnement, qui vise à engager 2,5 milliards d'euros entre 2009 et 2020, est donc tenu. ■